

le bulletin

Sacieres- st- Martin

Février 2026

91

Le mot du Maire



Tout d'abord, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2026, ainsi qu'à vos proches.

En mars, le conseil municipal de notre commune va être renouvelé. De ce fait, je n'ai pas le droit d'utiliser ce bulletin pour dresser un bilan des actions menées ou de nos projets.

Vous trouverez donc dans ce bulletin les informations habituelles ainsi que les manifestations qui ont eu lieu dernièrement dans notre commune.

Le maire,

Thierry BERNARD

**Travaux de réfection de la toiture
de l'église suite aux dommages
de la grêle de 2022.**



L'église Saint Martin dépendait à l'origine du prieuré de Saint Benoît du Sault. Elle est d'origine romane (XIIème - XVème - XVIIIème siècles). Elle présente une nef voûtée en ogives, une tour-clocher carrée du XVème siècle, placée à l'avant et percée de baies romanes. Les chapelles du transept furent édifiées en 1779 et 1789 par la libéralité des habitants.



IntraMuros : Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours. Abonnez-vous et recevez les alertes de votre collectivité en temps réel (application à télécharger gratuitement sur google play ou apple store).

HORAIRES du secrétariat

Lundi : 9H à 12H
Mardi : 9H à 12H
Jeudi : 9H à 12H
Vendredi : 9H à 12H

Tél : 02 54 47 55 04



Le site internet de la mairie :
<http://www.mairie-sacieres.com/>

Mail mairie : sacieres-mairie@wanadoo.fr



ÉLECTIONS MUNICIPALES 1^{ER} TOUR : 15 MARS 2026

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

CE QUI CHANGE DANS VOTRE COMMUNE

En application de la loi du 21 mars 2025, les règles pour les élections municipales ont changé pour les communes de moins de 1.000 habitants.

Le scrutin sera désormais un **scrutin de liste paritaire, proportionnel avec prime majoritaire**.

Chaque liste pourra avoir jusqu'à 2 candidats de plus ou de moins que le nombre prévu pour le conseil municipal.

Chaque liste devra respecter la parité avec une alternance de candidats homme-femme sur la totalité de la liste.

La prime majoritaire signifie que la moitié des sièges sera attribuée à la liste qui a recueilli la majorité des suffrages exprimés.

- Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis proportionnellement entre toutes les listes, y compris la liste majoritaire, selon la règle de la plus forte moyenne.
- Si aucune liste n'a de majorité absolue, un second tour sera organisé et la répartition des sièges se fera selon les mêmes dispositions qu'au-dessus.

Qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Il sera désormais **IMPOSSIBLE** de rayer des noms, rajouter des noms ou modifier l'ordre des candidats !

En cas de rayures ou de rajouts, votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026



1^{er}
tour

15 mars

2^d
tour

22 mars

VÉRIFIER SON INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

La gestion des listes électorales est **assurée par les communes** (compétence confirmée par la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

Il est **obligatoire** d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a environ 2,9 millions d'électeurs non-inscrits et 7,7 millions de «mal-inscrits» (estimations insee). Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette «mal-inscription», notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Chacun peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>



VOTE PAR PROCURATION :

[HTTPS://WWW.MAPROCURATION.GOUV.FR/](https://www.maprocuration.gouv.fr/)

Vous allez être **absent le jour du vote** d'une élection ? Vous pouvez **charger un électeur** de voter à **votre place** dans **votre bureau de vote**. Pour cela, vous devez faire une **procuracion** de vote. Faire cette démarche **au plus tôt** vous assure de pouvoir voter par procuracion le jour du vote.

➔ Comment faire une procuracion de vote ?

Vous pouvez faire une procuracion de plusieurs façons :

- ☐ En remplissant le formulaire en ligne (puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire)
- ☐ En ligne, avec une identité numérique certifiée France Identité
- ☐ Avec le formulaire à imprimer (puis aller à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire)
- ☐ Avec le formulaire disponible à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire

À l'occasion d'une procuracion, un électeur A (le mandant) donne procuracion à un électeur B (le mandataire) afin que celui-ci vote à sa place le jour du scrutin. Le mandataire doit être inscrit sur une liste électorale.

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuracion à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Il y a cent ans, en 1925, était organisé aux Invalides le premier atelier de confection du Bleuët de France. Devenue le symbole de la solidarité avec le monde combattant, cette petite fleur qui poussait dans les tranchées témoigne de la force d'âme de la Nation.

Force d'âme qu'ont rappelée les commémorations du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire, dans une époque, la nôtre, où nous réapprenons que la guerre est possible.

Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent.

Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà les tragédies. « Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties », selon les mots du général de Gaulle en 1941. Ce projet porte un nom : la République.



Cette cérémonie souvenir a été suivie d'un moment convivial au gîte communal.

PÈLERINAGE DE LA LANDE

Le dimanche 18 janvier, Dominique Pellerin et sa famille ont convié la population à la célébration du pèlerinage de Saint Antoine du Désert dans leur chapelle. Le Père Marco, après avoir célébré une messe magnifique dans la chapelle de la Lande rénovée, a béni les petits cochons présents pour assurer réussite aux éleveurs et préserver la santé des cheptels.

Cette célébration a été suivie d'une dégustation de brioche et galette des rois, accompagnées de jus de pomme local et de vin pétillant offerts par les hôtes.



VEILLÉE DE NOËL



Le 24 décembre à 19h30 ce sont environ 70 personnes venues de Sacierges et des communes alentour qui se sont réunies à l'Eglise Saint Martin pour une veillée de Noël. Cette veillée a été l'occasion d'écouter et d'apprécier les chants de BELINDA, d'admirer la crèche décorée avec soins et de partager ensemble un vin chaud, de la brioche et des friandises.



Merci à tous les bénévoles pour la préparation de cette veillée et à tous les participants pour leur présence !

SAMEDI 03 JANVIER : SPECTACLE DES ENFANTS ET VŒUX DU MAIRE

Le samedi 3 janvier, le conseil municipal et le comité des fêtes se sont associés pour le traditionnel Noël des enfants de la commune. L'après-midi a débuté par un spectacle de magie présenté par Captain Franko, magicien résidant à la Minière. Les enfants, du plus jeune âgé de quelques mois, aux adolescents, ont été captivés par les tours de magie effectués.

Le père Noël est ensuite venu apporter les cadeaux aux enfants



L'ensemble de la population était ensuite convié aux vœux du maire autour d'une galette des rois.

SAMEDI 10 JANVIER : REPAS DES AÎNÉS

Le samedi janvier avait lieu le repas de l'amitié qui a rassemblé 70 résidents de la commune âgés de 35 à 101 ans ! Notre doyen Pierre Bost a participé au repas et a tenu à faire quelques pas de danse ! Il est suivi de près par Suzanne Arbona 95 ans qui a effectué plusieurs danses ! Il fait bon vieillir à Sacierges !



Un grand merci à Céline pour la décoration de la salle et des tables ! Un grand merci à l'équipe d'Etienne Mannequin pour la qualité des mets servis et du service.

Philippe et Jean Marc ont animé avec brio l'après-midi en jouant des musiques pour tous les goûts et tous les âges. Merci à eux !



COLIS GOURMANDS



Pour les habitants âgés de plus de 80 ans qui n'ont pas pu participer au repas, des colis confectionnés avec des produits locaux de La Maison du fromage à Pouligny St Pierre ont été distribués par les élus.

ARCHIVES COMMUNALES



Depuis le déménagement de la mairie (de l'ancienne école à la mairie actuelle) au début des années 80 et la succession de plusieurs secrétaires de mairie, les archives municipales avaient été déplacées sans être reclassées.



Depuis plusieurs mois, Anne-Marie et Martine consacrent une bonne partie de leur temps à trier et classer les archives de la commune.

Ce travail de fourmi consiste à collecter, classer, conserver et valoriser des documents afin de préserver la mémoire de la commune.

Ce travail demande patience et attention.

Un grand merci à nos bénévoles pour leur implication et leur sérieux !



VOTRE BIBLIOTHÈQUE À CHÉNIERS

**Bibliothèque de Sacierges
Chéniers, 5 bis Rue d'En Bas**

Ouverture :

**Mercredi de 16h30 à 18h00
Dimanche de 11h00 à 12h00**

sacierges@mediathequesdelabrenne.fr

Brenne : le réseau Clic se porte bien

Le réseau Clic, c'est quoi ? Il s'agit du réseau Culture et lecture intercommunale, service coordonné par la Communauté de communes Brenne-Val

de Creuse, qui a pris la compétence « lecture publique » le 1^{er} janvier 2014. Aujourd'hui, ce réseau compte seize bibliothèques, dont quatre municipales

et partenaires, à savoir celles d'Azay-le-Ferron, de Martizay, de Mézières-en-Brenne et de Prissac. L'idée de départ était d'optimiser le rendement des

différentes structures et de proposer aux lecteurs du territoire un accès à un maximum de documents.

Mission accomplie, puisque la création du réseau a permis la mutualisation des fonds documentaires et des usagers, ce qui représente, en 2025, 51.000 prêts et plus de 5.900 abonnés, tout ça mis en valeur et entretenu par soixante bénévoles et quatorze professionnels. Pour info, en plus des quatre sites d'Azay-le-Ferron, de Martizay, de Mézières-en-Brenne et de Prissac, le réseau - coordonné par Yves Champigny - est établi au Blanc, à Tournon-Saint-Martin, à Fontgombault, à Ingrandes, à Mérygn, à Oulches, à Poulligny-Saint-Pierre, à Rivarennes, à Sacierges-Saint-Martin, à Thenay, à Vigoux et à Concremiers, dans un lieu qui a été récemment inauguré au cœur du village.

répartis sur les seize bibliothèques de la Brenne, explique une bénévole du réseau Clic. *Chacun peut réserver ce qu'il souhaite, qu'on parle de livres, de BD, mais aussi de revues, de CD ou de DVD. Les membres abonnés ont également accès au calendrier des animations, qui sont nombreuses, en lectures, contes, ateliers, spectacles, rencontres...* Et de préciser que « chacun peut consulter, réserver et emprunter des documents qui proviennent du réseau via le site www.mediathequesdelabrenne.fr, après s'être inscrit dans une des bibliothèques avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, et à la seule condition d'être habitant de la communauté de communes Brenne-Val de Creuse ou des quatre communes suivantes : Azay-le-Ferron, Martizay, Mézières-en-Brenne et Prissac ».



Le réseau Clic est animé par soixante bénévoles et quatorze professionnels. (Photo NR)

Comment s'inscrire ?

« Nous avons au total plus de 93.000 documents disponibles

Christophe Gervais

Contact : 02.54.28.33.60.

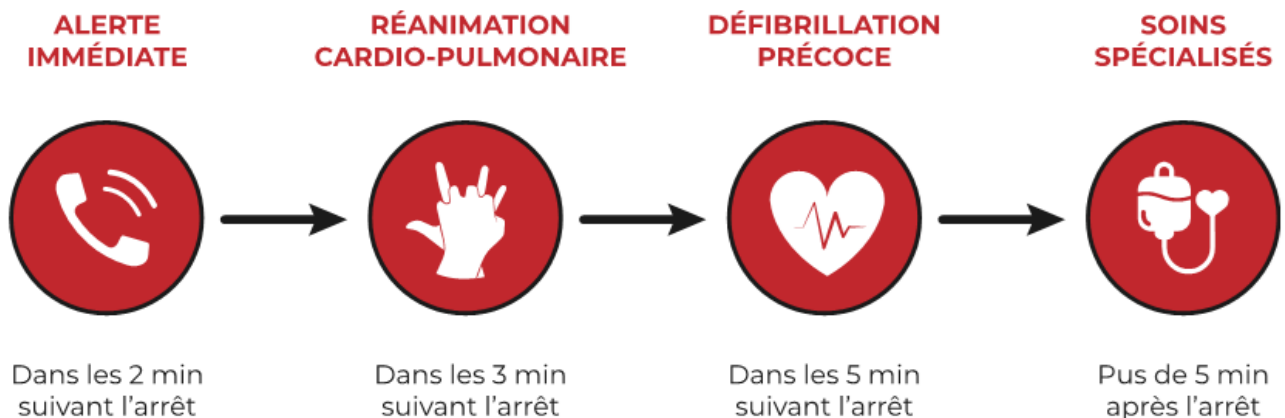
PREMIERS SECOURS : QUE FAIRE ?

Connaître les premiers gestes de secours peut permettre de sauver une vie en attendant l'arrivée des secours.

ALERTER

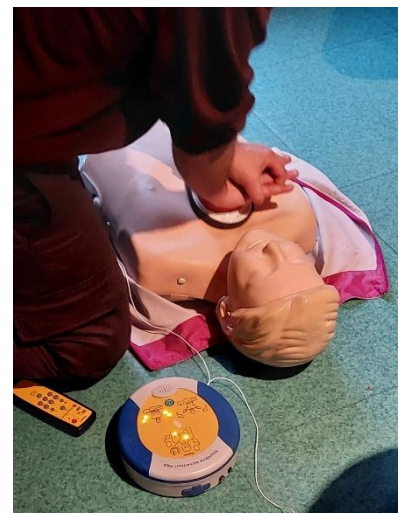


LA CHAÎNE DE SURVIE



Une formation aux gestes de premiers secours et d'utilisation d'un défibrillateur a été organisée pour les élus et les employés de la commune le 6 novembre. Elle a permis de découvrir les bons gestes à accomplir avant l'arrivée des secours, plus particulièrement l'utilisation d'un défibrillateur et la réalisation du massage cardiaque.

Si vous souhaitez qu'une formation soit organisée localement, merci de vous manifester auprès du secrétariat de mairie.



COMMENT UTILISER LE DÉFIBRILLATEUR ?

Pas de panique tout est indiqué lorsqu'on ouvre la boîte de protection et les instructions vocales vous guident !

A Sacierges, le défibrillateur est fixé sur le mur de l'Eglise en face de la mairie.

La commune envisage l'implantation d'un 2^{ème} défibrillateur à Chéniers.

Composez le 15 pour appeler les secours



Retirez les vêtements de la victime



Appuyez sur le bouton vert ON



Tirez sur la languette verte afin d'extraire les électrodes



Retirez le film plastifié des électrodes de la victime comme indiqué



Appliquez les électrodes sur la poitrine



Ne touchez pas la victime



Analyse automatique du rythme cardiaque



Administration automatique du choc (si nécessaire)



Commencez la RCP (suivant instructions vocales du DAE)



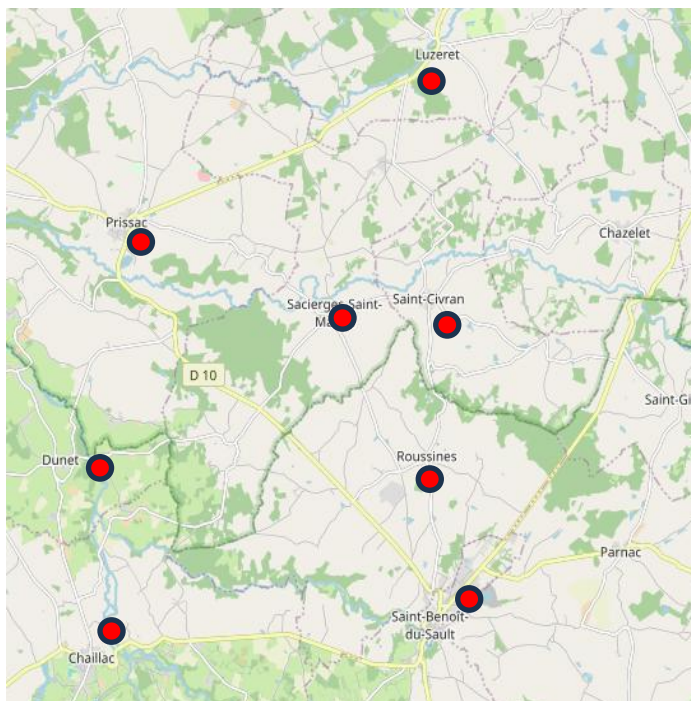
Contacter le SAV pour remise en service après utilisation



LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS AUTOUR DE SACIERGES

Vous trouverez une carte indiquant les défibrillateurs présents autour de notre commune :

- St Civran : salle des fêtes, route de St Benoit
- Luzeret : salle des associations, route de Prissac
- Roussines : entre école et salle des fêtes
- St Benoit : à la porte du nouveau gymnase (près du stade)
- Prissac : sur le mur de la mairie en dessous du panneau d'affichage
- Chaillac : salle des fêtes
- Dunet : à côté de la mairie





ANAÏS BERTHON NATURO RÉFLEXO

Pour la contacter :
☎ 06 59 53 97 99

Anaïs a ouvert son cabinet de réflexologie et naturopathie en août 2022, et elle exerce à Sacierges depuis août 2025 – Rue des Chennevières. Elle poursuit par ailleurs ses activités à la maison médicale d'Argenton sur Creuse.



Anaïs Berthon accompagne petits et grands grâce à la réflexologie et la naturopathie, en partenariat avec la Ligue contre le cancer.

<https://www.facebook.com/p/Ana%C3%AFs-Berthon-Naturo-R%C3%A9flexo-100085962232935/>

LE 11 JUIN 2025, CMB DEVIENT CMMÉTAL.



L'heure de la retraite ayant sonné depuis déjà 2 ans, Pascal Baritaud cède son entreprise à Sébastien Fourcheaigu qui vient de quitter son poste de maintenance à l'entreprise Barytine et minéraux de Chaillac, et qui transforme CMB en une SAS intitulée Chéniers Multi Métal afin de continuer l'activité sous la même forme.

Voici quelques exemples de réalisations décoratives.



Pour le contacter, voici ses coordonnées

CM-METAL

Chaudronnerie - Métallerie - Réparation
Dépannage

Sébastien FOURCHEAIGU
1 Zone Artisanale Les Bouiges
36170 SACIERGES SAINT MARTIN

Tél: 06.87.56.69.66 / 02.54.24.81.18
cheniers-multi-metal@orange.fr

Nous lui souhaitons une belle réussite !

ORGANISATION DES SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE A DOMICILE

- En raison de la réorganisation des activités de maintien à domicile liée au rapprochement avec les services et associations de soins infirmiers à domicile, deux associations Familles Rurales » ont été créées dans le département pour assurer chacune la gestion d'un Service Autonomie à Domicile (SAD).

L'activité maintien à domicile de l'association de St Benoît du Sault sera ainsi rattachée à l'association « Familles Rurales, Association d'Aide sur le Territoire Rural de l'Indre » (FRATRI) qui regroupe les activités de maintien à domicile d'environ 90 associations Familles Rurales

- A compter du 1^{er} janvier, le SSIAD ASSIDO exerce, sous l'appellation UNISSAD, deux activités : une activité de soins à domicile et une activité d'aide et d'accompagnement à domicile, permettant une prise en charge globale et coordonnée des personnes accompagnées.

Sylvie JEANNETON

Secrétaire UNISSAD

31 La Grande Ouche

36170 SAINT BENOIT DU SAULT

unissad36@orange.fr

Tél : 02 54 60 80 55

Karine BERTHOMIER

Responsable de secteur Familles rurales

karine.berthomier@famillesrurales.org

Bureau de Chaillac ouvert tous les jours

02 54 25 67 00

La Rur@linette sillonne toujours le territoire



CONTACTEZ-NOUS

Pour plus d'informations ou
prendre rendez-vous :

☎ 07.88.83.29.82

✉ ruralinette@famillesrurales.org

facebook

La Ruralinette

OU ET QUAND ?

A SACIERGES ST MARTIN

(place Georges Sand)

De 10h à 12h30 et

de 13h30 à 16h

tous les 4^{ème} vendredi
du mois.



Date à retenir : Dimanche 31 mai 2026 Journée festive des Forges de l'Abloux

Programme prévisionnel

- 1- Randonnées pédestres
- 2- Animation « Pêche »
- 3- Jeux extérieurs et de kermesse
- 4- Repas champêtre avec produits locaux
- 5- Spectacle de plein air





Bilan du Téléthon 2025

Ex canton de St Benoît du Sault
et celui de Celon

<i>ACTIVITÉS</i>	<i>SOMME REMISE AU PROFIT DU TELETHON</i>
DONS	2 370,00 €
VENTE DE BRIOCHES	3 366,60 €
DONS DES ASSOCIATIONS	6 570,00 €
ACTIVITÉS SPORTIVES	2 415,00 €
TELETHON DÉTENTE	3 951,50 €
TELETHON GOURMAND	6 964,89 €
GRILLES DE CHAMPAGNE	592,95 €
<i>TOTAL</i>	26 230,94 €

Sacieres St Martin	147 brioches vendues	Recette vente 785 €	Prix achat 433,65 €	Montant reversé 351,35 €
-------------------------------	---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------------------------------------

En 1996, le canton de St Benoît du Sault avait vendu 1 194 brioches pour un bénéfice de 2 114,24 euros.

En 2025, ce sont 1 182 brioches de vendues pour un bénéfice de 3 366,60 euros.

A titre d'information, depuis 1996, ce sont
57 333 brioches vendues sur l'ensemble du canton
pour un bénéfice total de 114 628, 73 euros.



Si l'on y ajoute les recettes des autres activités, ainsi que les dons, le
cumul reversé sur 30 ans s'élève à **665 140,59 euros** !

Logement à louer – 5 Rue d'En Bas - Chéniers



**Loyer mensuel
600 euros
hors charges**



La commune propose à la location dans le hameau de Chéniers :

- Maison de 121 m² avec petit jardin d'agrément
- Rez de chaussée avec cuisine, salle à manger, toilettes
- Au 1^{er} étage : 4 grandes chambres parquetées, salle de bains avec douche à l'italienne , WC, nombreux placards
- Grand sous-sol avec rangements et évier
- Chauffage par pompe à chaleur air / eau
- Fenêtres double vitrage et équipées de volets roulants solaires
- DPE C

Ce logement convient à une famille sérieuse, avec enfants. Il est possible de raccorder ce logement à la fibre (télétravail).



Ce logement vous intéresse ? Contactez le secrétariat
Pièces à joindre :

- Copie de carte d'identité,
- Copie des 3 derniers bulletins de paie,
- Copie du dernier avis d'imposition sur les revenus,
- Copie du contrat de travail en cours,
- Copie des 3 dernières quittances de loyer.

Demande à envoyer en mairie par mail sacieres-mairie@wanadoo.fr ou par courrier 5 rue de l'Ebaupin



*Jardin d'agrément avec salon de jardin
pour manger en extérieur*

LOCATION du gîte de l'ÉBAUPIN

- chambre 1 personne : 20 euros par nuitée
- chambre double : 40 euros par nuitée
- location du gîte complet : 250 euros par nuitée
- Salle à manger seule : 70 euros
- location des draps : 5 euros par paire

WIFI fibre - Gratuit dans le gîte



Débrousailler, c'est un réflexe à adopter chaque année. Parce que prévenir reste le meilleur moyen de se protéger.

POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

Les feux majeurs de ces dernières années nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque ; la saison des feux s'allonge et le risque s'accroît sur le territoire.

QUAND DÉBROUSSAILLER ?

Les travaux de réduction importante de la végétation pouvant nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes sont autorisés du **15 septembre au 15 mars.**

L'entretien des zones déjà débroussaillées consiste à maintenir une faible densité de végétation au sol, en coupant les herbes et les broussailles et le nettoyage après une opération d'entretien.

Ces opérations peuvent être réalisées toute l'année.

Pas besoin d'être en zone soumise aux obligations légales pour agir : le débroussaillage volontaire est un geste simple qui permet d'entretenir son terrain, de limiter la végétation trop dense et de réduire le risque d'incendie autour de chez soi.

Mais attention, débroussailler ne veut pas dire tout raser !

Concrètement, cela signifie :

- Élaguer les arbres et les arbustes pour éviter la propagation du feu ;
- Supprimer les branches en surplomb des toitures ;
- Retirer le bois mort et les broussailles trop proches de la maison ;
- Créer des espaces qui ralentissent un éventuel incendie.

Un geste utile, qui vous protège, protège votre voisinage et facilite l'intervention des secours.



Débroussailler est un geste essentiel de protection contre les incendies de forêt ; il protège les personnes et les biens, mais aussi la forêt et sa biodiversité.